

Proposition de question écrite au Gouvernement : Budget et calendrier du Pacte haie

Objet : Maintien du budget du Pacte en faveur de la haie et respect du calendrier des Appels à projets

M. [Nom] / Mme [Nom] attire l'attention de [Mme] la ministre sur la nécessité de garantir la continuité budgétaire et le calendrier du **Pacte en faveur de la haie**, outil essentiel pour accompagner les agriculteurs et renforcer la résilience des territoires avec la haie.

Les débats sur le Projet de loi de finances ont témoigné d'un **soutien transpartisan** à cette politique, avec **plusieurs centaines d'amendements déposés** par des parlementaires, et l'adoption en CMP d'un **amendement à + 20M€ pour le Pacte en faveur de la haie, portant son budget à 45M€**.

Cependant, d'après les retours des acteurs concernés, ce montant risque aujourd'hui d'être remis en question du fait de la fongibilité de l'enveloppe « Planification écologique ».

Une baisse budgétaire qui, si elle était actée, interpellerait au regard de la volonté exprimée par le Parlement à travers le vote du PLF.

Cette situation interroge également compte tenu des **objectifs chiffrés inscrits dans le Pacte et la Loi d'Orientation Agricole**, tout juste promulguée : un soutien budgétaire ambitieux dans la durée est nécessaire pour atteindre les + 50 000km de haies en 2030, prévus par ces textes.

Pour rappel, le Pacte en faveur de la Haie prévoyait à son lancement en 2024, un engagement à 110M€ pour au moins 3 ans.

Un report de la publication des appels à projets serait également envisagé : initialement prévus au printemps, ils seraient désormais lancés en juillet au plus tôt.

Ce report fragiliserait la mise en œuvre du Pacte, qui nécessite notamment pour les agriculteurs d'anticiper leurs projets de plantation de haies.

Ce calendrier tardif mettrait également en difficulté les **structures de terrain** (associations, techniciens, fédérations de chasseurs, chambres d'agriculture...) accompagnant les agriculteurs, et les **services de l'État**, contraints de travailler dans un calendrier difficilement tenable.

Alors que le Pacte montre de très bons résultats sur le terrain, avec une consommation de la totalité de l'enveloppe prévue en 2024, ce flou sur le budget disponible et ce retard dans le calendrier seraient fortement pénalisants.

Monsieur / Madame XX demande donc au gouvernement s'il entend **respecter l'engagement d'une enveloppe budgétaire de 45 millions d'euros**, et si un **calendrier rapide et clair de publication des appels à projets du Pacte** sera présenté, afin de sécuriser la planification des plantations pour l'hiver 2025/2026.